

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 2 décembre 2021
Rapporteur :
Madame Marie-Pierre JEAN-
JACQUES**

N° 3

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 08/12/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 07/12/2021
(accusé de réception du 07/12/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Réaménagement du Pôle d'échange multimodal (PEM) - Modification des répartitions financières de la convention de financement de la phase REA pour la réalisation des aménagements urbains, de la gare routière et de la passerelle sur voies ferrées, sous maîtrise d'ouvrage (MOA) de Quimper Bretagne Occidentale (QBO)

Le Contrat de Pôle 2018 prévoit une participation financière de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département aux différents ouvrages du PEM sous Maîtrise d'ouvrage (MOA) de Quimper Bretagne Occidentale (QBO). La convention relative au financement de la phase de réalisation (REA) des aménagements urbains, de la gare routière et de la passerelle sur voies ferrées a été signée avec l'État, la Région et le Département le 20 octobre 2021. Les montants pour la participation État et pour la participation Quimper Bretagne Occidentale doivent être modifiés.

Lors du conseil communautaire du 28 janvier 2021, Quimper Bretagne Occidentale a délibéré afin d'acter les répartitions financières prévisionnelles de chaque partenaire concernant la convention de financement de la phase de réalisation des aménagements urbains, de la gare routière et de la passerelle sur voies ferrées.

La participation prévisionnelle initiale de l'État, qui finance uniquement la partie accessibilité de la passerelle sur les voies ferrées, s'élevait à 2 237 984€. La participation nette de QBO s'élevait alors à 16 565 548 € HT, incluant 3 000 000 € HT de fonds FEDER.

Tableau de répartition des besoins de financement prévisionnel acté en conseil communautaire du 28/01/2021

Besoins prévisionnels de financement phase REA (€ HT)		
Aménagements urbains, gare routière et passerelle sur voies ferrées		
	Clé de répartition	Besoin de financement prévisionnel (€ constants 2020)
État	8.30%	2 237 984

Région – CPER	6.14%	1 657 702
Région – Pol Terr.	12.13%	3 274 631
Département	11.73%	3 166 253
QBO (dont FEDER)	61.70% (dont 11.11 % de FEDER)	16 656 548 (soit 3 000 000 € HT de FEDER)
TOTAL	100%	26 993 119

TOTAL besoin de financement partenaires (hors FEDER)

10 336 570 € HT

L'État étant en capacité d'apporter un financement supplémentaire pour la partie accessibilité de la passerelle sur voies ferrées, les répartitions des financements entre l'État et Quimper Bretagne Occidentale doivent être modifiées, en faveur de Quimper Bretagne Occidentale qui voit sa participation diminuée.

La nouvelle répartition des financements de chaque partenaire s'applique comme suit :

Besoins prévisionnels de financement phase REA (€ HT)		
Aménagements urbains, gare routière et passerelle sur voies ferrées		
	Clé de répartition	Besoin de financement prévisionnel
État	9.60 %	2 593 106
Région – CPER	6.14%	1 657 702
Région – Pol Terr.	12.13%	3 274 631
Département	11.73%	3 166 253
QBO (dont FEDER)	60.40% (dont 11.11 % de FEDER)	16 301 427 (soit 3 000 000 € HT de FEDER)
TOTAL	100%	26 993 119

TOTAL besoin de financement partenaires (hors FEDER)

10 691 692 € HT

La participation de l'État s'élève désormais à 2 593 106 € HT, et la participation nette de QBO s'élève désormais à 16 301 427 € HT, incluant 3 000 000 € HT de fonds FEDER. Les participations des autres partenaires (Région et Département) restent inchangées.

La convention de financement de la phase de réalisation a été directement actualisée avec ces montants, avec l'accord de l'ensemble des partenaires avant sa mise en signature.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'approuver la nouvelle répartition de financement de la phase REA pour la réalisation de la passerelle sur voie ferrée du projet de Pôle d'Échange Multimodal.